86-04849/

WHAT IS A NATIONAL PARK?

A national park is a special area that has been set aside and protected for its natural and cultural values by the Government of Canada. National parks are dedicated to the people of Canada for their benefit, education, and enjoyment, and to future generations, so that they may observe and enjoy the land, vegetation, and wildlife as nature created them. Native peoples' rights involving hunting, fishing, and trapping in northern national parks will continue, and agreements will be undertaken, prior to the establishment of a park, to provide for joint planning and management. The management and operation of northern parks will create local employment opportunities.

Canada's first national park was established 100 years ago at Banff, Alberta. Today, our national parks are known in many countries of the world. Each of our 31 national parks and national park reserves is different, and each is special. In the North, only two areas have full park status: Wood Buffalo National Park, which straddles the Alberta and Northwest Territories border, and Northern Yukon National Park, which was established by the terms of the Western Arctic Claim (Inuvialuit Final Agreement). Kluane, Nahanni, and Auyuittuq are park "reserves," subject to the final settlement of native land claims.

Parks Canada, guided by an act of Parliament known as the National Parks Act, is the federal government agency responsible for looking after these protected areas.

QU'EST-CE QU'UN PARC NATIONAL?

Un parc national est une zone spéciale mise en réserve et protégée par le gouvernement du Canada en raison de sa valeur naturelle et culturelle. Les parcs nationaux sont consacrés au peuple canadien pour son bénéfice, son instruction et son plaisir; ils existent pour que les générations futures jouissent du territoire, de la végétation et de la faune dans leur état naturel. Par ailleurs, les droits autochtones de chasse, de pêche et de piégeage dans les parcs du Nord seront maintenus. En outre, avant de créer des parcs, le gouvernement s'efforcera de conclure des ententes pour établir un processus mixte de planification et de gestion. La gestion et l'exploitation de parcs dans le Nord généreront des emplois pour la population locale.

Le premier parc national du Canada a été créé il y a cent ans à Banff, en Alberta. Aujourd'hui, notre réseau de parcs nationaux est renommé dans de nombreux pays. Chacun de nos 31 parcs et réserves de parcs nationaux présente des caractéristiques différentes et chacun est unique. Dans le Nord, seulement deux territoires ont le statut intégral de parc, soit le parc national Wood Buffalo, qui chevauche la frontière de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest, et le parc national du Nord du Yukon, qui a été créé en vertu de l'entente finale des Inuvialuit, revendication territoriale de l'ouest de l'Arctique. Kluane, Nahanni et Auyuittuq sont des « réserves de parc », dont le statut est assujetti au règlement définitif des revendications territoriales des autochtones.

Parcs Canada, régi par une loi fédérale, la Loi sur les parcs nationaux, est l'agence gouvernementale fédérale responsable de ces aires protégées.

Front cover photo: Hoarfrost River
Back cover photo: Camping on the East Arm of Great Slave Lake

Couverture : rivière Hoarfrost
Dernière page de couverture : camping dans le Bras est du Grand lac des Esclaves

CONTENTS

Introduction

1. How will your comments be used?
2. Why the proposal for a national park on the East Arm of Great Slave Lake?
3. What would be the boundaries of the proposed national park?
4. How would the park affect traditional uses of the area? How would resources of the national park be managed?
5. How would the national park be developed?
6. What would be the local economic benefits of a national park?
7. What role would the territorial government play in developing the tourism potential of the proposed park area?

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

1. Buts de vos commentaires.
2. Raisons justifiant la création d'un parc national dans le Bras est du Grand lac des Esclaves.
3. Limites de ce parc national.
4. Incidences du parc sur les utilisations traditionnelles du territoire. Comment les ressources du parc national seraient-elles gérées?
5. Aménagements du parc national.
6. Avantages économiques d'un parc national pour la région.
7. Rôle du gouvernement territorial dans la mise en valeur du potentiel touristique de la région du parc.

There are abandoned Dene communities within the proposed park area.

Des villages dénés abandonnés se trouvent à l'intérieur des limites proposées du parc.

Parry Falls, on the Lockhart River

Les chutes Parry, sur la rivière Lockhart

Introduction

The federal Minister of the Environment and the Minister of Economic Development and Tourism of the Northwest Territories want your comments to help them decide whether or not there should be a national park on the East Arm of Great Slave Lake. The proposed park will not be established without local public support.

This booklet answers some of the most important questions about Parks Canada's proposal to establish the park. It is hoped that this information will help you decide if the proposed park is in the best interests of local persons and other Canadians.

You are encouraged to make your opinion known. Please send your comments, before March 1986, to:

Mr. Bob Gamble
Public Information Officer
Parks Canada
P.O. Box 1166
Yellowknife, N.W.T.
X1A 2L7 Telephone (403) 873-8478

If you wish to express your comments in person, please attend the local public meetings. The dates of these meetings will be advertised well in advance.

Representatives of the Government of the Northwest Territories (GNWT) are working with Parks Canada to assess public support for this park proposal. At the GNWT, you may contact:

Mr. Gordon Hamre
Department of Economic Development and Tourism
Government of the Northwest Territories
P.O. Box 1320
Yellowknife, N.W.T.
X1A 2L9 Telephone (403) 873-7905

If you have more questions about this proposal, please contact Mr. Gamble or Mr. Hamre.

Introduction

Le ministre fédéral de l'Environnement et le ministre du Développement économique et du Tourisme des Territoires du Nord-Ouest désirent connaître votre opinion avant de décider de l'opportunité de créer un parc national dans le Bras est du Grand lac des Esclaves. Ce parc ne sera pas créé sans l'appui des habitants de la région.

La présente brochure apporte des réponses à quelques-unes des questions les plus importantes qui sont posées par le projet, de Parcs Canada, de création de parc. Nous espérons que ces renseignements vous aideront à décider si la création du parc répond aux intérêts de la population locale et à ceux de l'ensemble des Canadiens.

Nous vous invitons à faire connaître votre opinion, en faisant parvenir vos commentaires, avant le début du mois de mars 1986, à :

M. Bob Gamble
Agent d'information
Parcs Canada
C.P. 1166
Yellowknife (T.N.-O.)
X1A 2L7 Téléphone : (403) 873-8478

Si vous souhaitez exprimer votre opinion de vive voix, il vous sera possible d'assister aux réunions prévues dans la région. Les dates de ces réunions seront annoncées longtemps à l'avance.

Des représentants du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), en collaboration avec Parcs Canada, évaluent la participation du public à l'égard du projet de création du parc. Au GTNO, vous pouvez communiquer avec :

M. Gordon Hamre
Ministère du Développement économique et du Tourisme
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C.P. 1320
Yellowknife (T.N.-O.)
X1A 2L9 Téléphone : (403) 873-7905

Pour plus de renseignements concernant ce projet, veuillez communiquer avec M. Gamble ou avec M. Hamre.

1. *How will your comments be used?*

All comments on the park proposal will be considered by Parks Canada and the Government of the Northwest Territories in deciding whether or not to establish the park. The views of the Dene people are particularly important, because the proposed park lies within the area of their land claims. The federal government has agreed to negotiate a settlement of the Dene–Métis land claims, and it is vital that the Dene and Métis study and comment on this park proposal.

The views of the Dene people are particularly important.

L'évidente répercussion de la création d'un parc sur les autochtones de la région est telle que l'opinion des Dénés aura une influence déterminante.

Public reaction to Parks Canada's proposal to establish a national park reserve on the East Arm of Great Slave Lake will be used to decide on one of four possible courses of action:

i) If there is no support for the proposal, the park will not be established. The Department of Indian Affairs and Northern Development will be requested by Parks Canada to release for general use those lands that have been set aside since 1970 for a national park.

ii) If there is public support, establishment of the park will be pursued through the Dene Nation's land claims negotiations.

iii) If there is public support for the park and the Dene Nation agrees, a national park reserve may be established before settlement of its land claims. Final boundaries could then be fixed in the land claims agreement.

iv) If there is public and Dene support, the park could be established following the final native land claims settlement.

In 1986 Parks Canada will mail a newsletter to all those persons who have expressed an interest in this proposal. The newsletter will summarize comments from the public and will describe decisions made by the federal and territorial governments as a result of those comments.

1. *Buts de vos commentaires.*

Avant de décider de la nécessité de créer un parc, Parcs Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest examineront tous les commentaires sur le projet. L'évidente répercussion de la création d'un parc sur les autochtones de la région est telle que l'opinion des Dénés aura une influence déterminante. Le gouvernement fédéral a accepté de négocier le règlement de la revendication territoriale des Dénés et des Métis. Il faut donc absolument que les Dénés et les Métis étudient et commentent ce projet.

La réaction du public à l'égard du projet de Parcs Canada, soit la création d'une réserve de parc national dans la région du Bras est du Grand lac des Esclaves, permettra d'adopter l'une des quatre stratégies suivantes :

i) si le public n'est pas en faveur du projet, le parc ne sera pas créé. Dans ce cas, on demandera au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de libérer les terres mises en réserve depuis 1970 en vue de la création d'un parc national, pour qu'elles puissent servir à diverses fins ;

ii) dans le cas contraire, le processus de création du parc sera poursuivi par des négociations sur les revendications territoriales des Dénés.

iii) si l'appui du public est acquis et que les Dénés sont d'accord, une réserve de parc national pourrait être créée avant le règlement de leurs revendications territoriales. Ses limites définitives seraient fixées ultérieurement, dans le cadre de l'entente sur les revendications territoriales.

iv) si le public et les Dénés appuient le projet, le parc pourrait être créé après le règlement définitif des revendications territoriales.

En 1986, Parcs Canada enverra par la poste un bulletin à toutes les personnes qui se seront intéressées au projet. Ce bulletin résumera les observations du public et fera état des décisions prises par les autorités fédérales et territoriales, compte tenu de ces observations.

2. *WHY THE PROPOSAL FOR A NATIONAL PARK ON THE EAST ARM OF GREAT SLAVE LAKE?*

Parks Canada believes that the special combination of natural and cultural features and outdoor recreation potential in this area is worthy of national park status. The proposed park would provide for the protection and promotion of these natural and cultural resources while creating some employment for local persons.

The area's potential was first recognized in the 1960s, and in 1970 the federal government set aside lands for the future establishment of a national park. Discussions and negotiations were then postponed because of concerns of the Snowdrift Dene Band and the NWT Native Brotherhood about the possible effects of the park on their traditional use of the area and lifestyle. Last year, the Dene Nation indicated that it would once again consider the park proposal.

2. *RAISONS JUSTIFIANT LA CRÉATION D'UN PARC NATIONAL DANS LE BRAS EST DU GRAND LAC DES ESCLAVES.*

Selon Parcs Canada, la région, qui unit des particularités naturelles et culturelles remarquables à un grand potentiel pour les loisirs de plein air, a toutes les qualités d'un parc national. Le parc proposé assurerait la protection et la mise en valeur de ces ressources naturelles et culturelles, tout en créant des emplois pour la population locale.

Le potentiel de la région a été reconnu au cours des années soixante, et c'est en 1970 que le gouvernement fédéral a mis des terres en réserve en vue de la création d'un parc national. Les discussions et les négocations ont ensuite été reportées, en raison des inquiétudes de la Bande dénée de Snowdrift et de la Fraternité des Indiens des T. N.-O., quant aux effets éventuels de la création du parc sur leur mode de vie et sur leur utilisation traditionnelle du territoire. L'année dernière, les Dénés se sont montrés prêts à reconsidérer le projet.

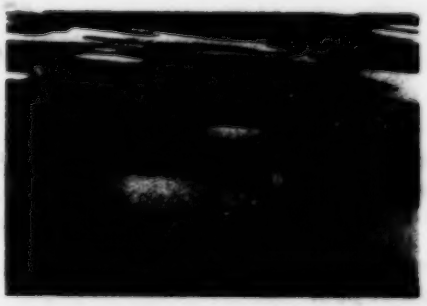

The forests on the peninsulas in Great Slave Lake contrast with the vegetation of the tundra lands farther north on Artillery Lake.

Les forêts situées sur les péninsules du Grand lac des Esclaves contrastent avec la toundra du lac Artillery, plus au nord.

The area of the proposed park has a rich cultural past based on long-time use and occupancy by the Dene and more recent exploration by Europeans. Abandoned structures and habitation sites throughout the area recall this colourful past. The Chipewyan Dene, primarily those now living in the community of Snowdrift, still make extensive use of the area for hunting and fishing practices that are important for their subsistence and for the maintenance of their traditions. Visitors to the park would have opportunities to learn about the area's rich cultural history and the native peoples' continuing relationship with the land.

Straddling the treeline, this area is ecologically diverse. Five ecological regions occur here over a remarkably short distance. Over the 70 km between the peninsulas of Great Slave Lake and a point about one-third of the distance north along Artillery Lake, the vegetation changes from boreal forest to tundra. Wildlife species ranging from barren-ground caribou and wolves to bald eagles and peregrine falcons make their home within this diverse habitat for at least part of the year.

The area offers a variety of magnificent scenery. The rugged cuestas and high cliffs of the peninsulas in Great Slave Lake provide superb views, contrasting with the more subdued relief of the tundra around Lac la Prise and Artillery Lake. Large eskers, reminders of the last ice age, occur across the tundra landscape. Crowned by Parry Falls, where it drops over a 25-m vertical fall into the head of a gorge with towering cliffs on both sides, the turbulent Lockhart River presents one of the most spectacular flights of falls and rapids in Canada.

There are many different types of land in Canada, and the federal government intends to include examples of each type in the national parks system. Parks Canada has studied the Northwestern Boreal Uplands Natural Region and has concluded that a national park on the East Arm of Great Slave Lake would represent this region best. Other alternatives are at the north shore of Lake Athabasca and in the Great Bear Lake area.

The special combination of natural and cultural features and outdoor recreation potential in this area is worthy of national park status.

Les particularités naturelles et culturelles de la région, qui offrent un grand potentiel pour les loisirs de plein air, ont toutes les qualités nécessaires à la création d'un parc national.

La région envisagée possède un riche passé culturel en raison de son utilisation et de son occupation par les Dénés depuis des temps immémoriaux puis, plus récemment, de son exploration par des Européens. Des structures et des habitations abandonnées, éparpillées dans toute la région, rappellent ce passé haut en couleurs. Les Tchippewayans, surtout ceux de Snowdrift, se servent encore largement du territoire ; la chasse et la pêche sont des activités importantes pour leur subsistance et pour le maintien de leurs traditions. Les visiteurs du parc auraient l'occasion d'apprendre à connaître la riche histoire culturelle de la région et la relation qui la lie depuis toujours aux peuples autochtones.

Le terrain chevauche la limite forestière et présente une grande diversité écologique. En effet, on y trouve cinq régions écologiques sur une superficie fort restreinte. Sur les 70 kilomètres qui séparent les péninsules du Grand lac des Esclaves d'un point situé au tiers nord du lac Artillery, la végétation passe de la forêt boréale à la toundra. Des espèces fauniques allant du caribou de la toundra et du loup, à l'aigle à tête blanche et au faucon pèlerin, fréquentent cet habitat diversifié pendant au moins une partie de l'année.

Les paysages sont aussi variés que magnifiques. Les cuestas accidentées et les hautes falaises des péninsules du Grand lac des Esclaves découpent des panoramas superbes qui contrastent avec le relief moins spectaculaire de la toundra des alentours du lac la Prise et du lac Artillery. D'imposants eskers, vestiges de la dernière période glaciaire, parsèment le paysage de la toundra. Avec pour point culminant, les chutes Parry, où elle s'engouffre dans une gorge aux parois verticales de 25 mètres, la turbulente rivière Lockhart présente l'une des successions de chutes et de rapides les plus spectaculaires du Canada.

Au Canada, les types de terrain sont très variés ; le gouvernement fédéral se propose d'inclure des exemples de chaque type dans son réseau de parcs nationaux. Parcs Canada a étudié la région naturelle des hautes terres boréales du Nord-Ouest et a conclu que le Bras est du Grand lac des Esclaves serait l'exemple le plus représentatif de cette région. Un territoire situé sur la rive nord du lac Athabasca et un autre aux environs du Grand lac de l'Ours sont des alternatives possibles.

3. *WHAT WOULD BE THE BOUNDARIES OF THE PROPOSED NATIONAL PARK?*

The preliminary proposed boundaries outlined on the map take in the most significant natural resources needed to represent this part of Canada and to attract visitors to the park. Some of these features are noted on the map and illustrated by the photographs throughout this booklet. The treeline, which would be an important natural feature of the park, is represented within these lands. The total area within the proposed boundaries is about 3750 km^2. Comments made during the public consultations could result in changes to the proposed boundaries. The final boundaries of the park would be established in the Dene-Métis land claims settlement, and therefore any boundaries may be modified further as a result of land claims negotiations.

The final boundaries of the park would be established in the Dene–Métis land claims settlement.

Les limites définitives du parc devraient être établies dans le cadre du règlement des revendications territoriales des Dénés et des Métis.

Although Parks Canada initially proposed a larger area for the park (7407 km^2), some of the lands and waters withdrawn in 1970 are no longer part of the park proposal. These areas include part of Artillery Lake and adjacent tundra lands, Fairchild Point, and the portions of Christie and McLeod bays in Great Slave Lake. Federal government policy requires an assessment of the non-renewable natural resource potential (the Mineral and Energy Resource Assessment) in proposed parklands prior to the establishment of a park. Recent investigations by the Geological Survey of Canada showed that lands in the vicinity of Artillery Lake contain zinc–lead concentrations. Since development potential for mines cannot be determined on the basis of the information now available, the federal government intends that these lands will be available for exploration by the mineral industry. Fairchild Point has been excluded from the proposal because of the land uses there, and because it could be developed as a park service centre (see question 7). Additional lands in the vicinity of the Hoarfrost River have been added to the 1970 proposal because of their recreation potential and conservation value.

3. *LIMITES DE CE PARC NATIONAL.*

Les limites préliminaires proposées illustrées sur la carte ont été fixées de façon à inclure les ressources naturelles les plus importantes que le parc doit posséder pour être représentatif de cette partie du Canada et pour attirer les visiteurs. Certaines de ces particularités sont indiquées sur la carte, et sont illustrées par des photographies à l'intérieur de la présente brochure. La limite forestière, qui sera une caractéristique naturelle importante du parc proposé, est comprise dans les limites projetées. La superficie totale du parc s'établirait à environ 3 750 km^2. Les commentaires faits au cours du processus de consultation du public pourraient entraîner des changements. Les limites définitives du parc seront établies dans le cadre du règlement des revendications territoriales des Dénés et des Métis: par conséquent, les limites du parc proposé pourront toujours être modifiées suite à ces négociations.

Au départ, Parcs Canada se proposait de créer un parc plus grand (7 407 km^2). Cependant, certaines des terres réservées depuis 1970 sont désormais exclues du projet d'aménagement. Il s'agit d'une partie avoisinante de la pointe Fairchild et de la zone des baies Christie et McLeod, dans le Grand lac des Esclaves. Le gouvernement fédéral a pour politique d'inventorier les ressources naturelles non renouvelables des terres avant d'y créer des parcs (c'est ce qu'on appelle une évaluation des ressources minérales et énergétiques). Des études récentes de la Commission géologique du Canada ont révélé l'existence de concentrations de zinc et de plomb dans les terres situées à proximité du lac Artillery. Étant donné qu'il est impossible, à partir des renseignements disponibles, d'évaluer leur potentiel d'exploitation minière, le gouvernement fédéral a l'intention d'ouvrir ces terres à l'exploration minière. Par ailleurs, le secteur de la pointe Fairchild a été exclu du projet en raison de son mode actuel d'utilisation et parce qu'il pourrait accueillir un centre de services pour le parc (voir question nº 7). Enfin, on a ajouté aux terres réservées en 1970 des terrains situés près de la rivière Hoarfrost, car ils offrent des possibilités récréatives et méritent d'être conservés.

National Park Proposal:
East Arm of Great Slave
Projet de parc national :
Bras est du Grand lac de

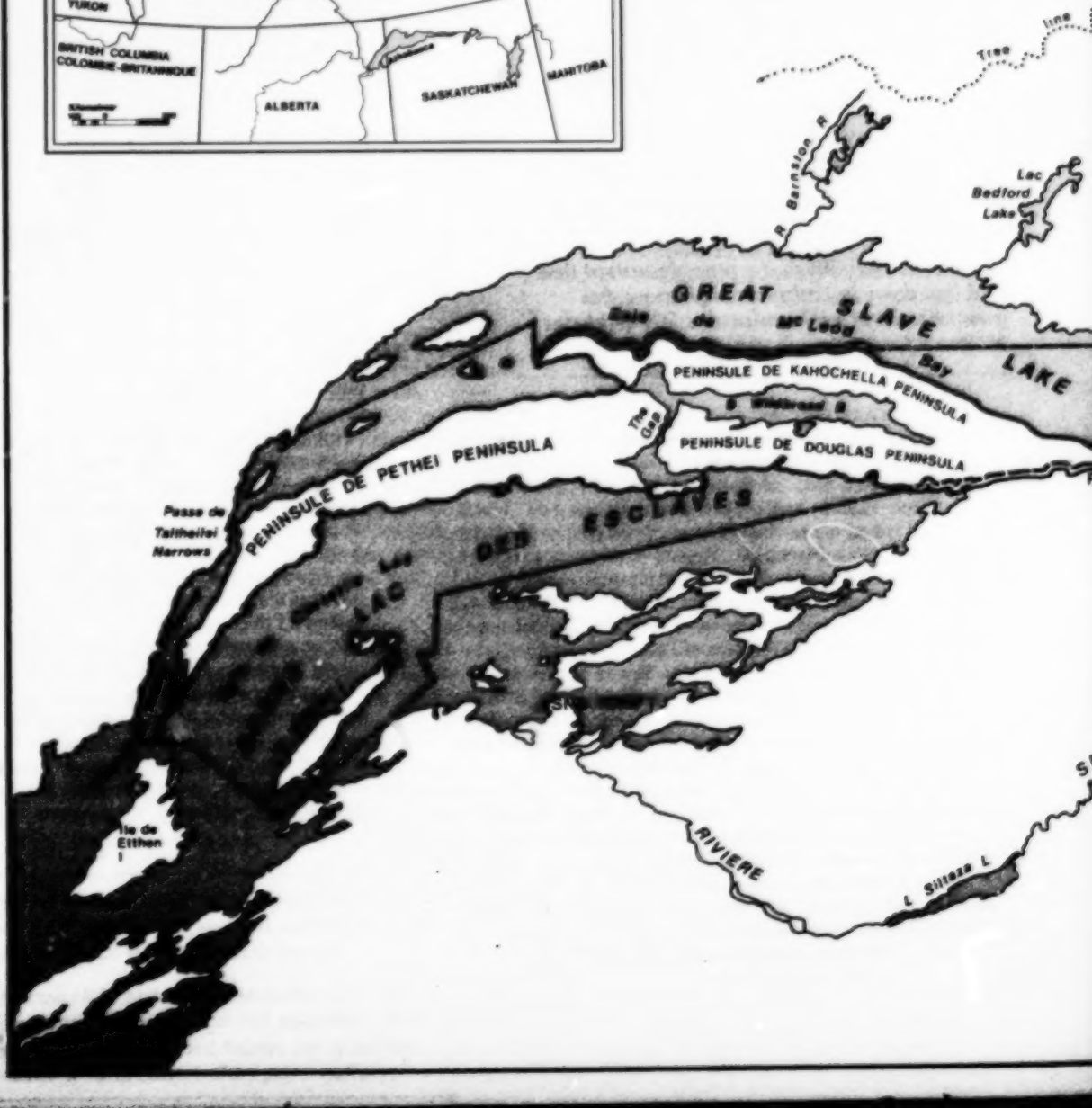

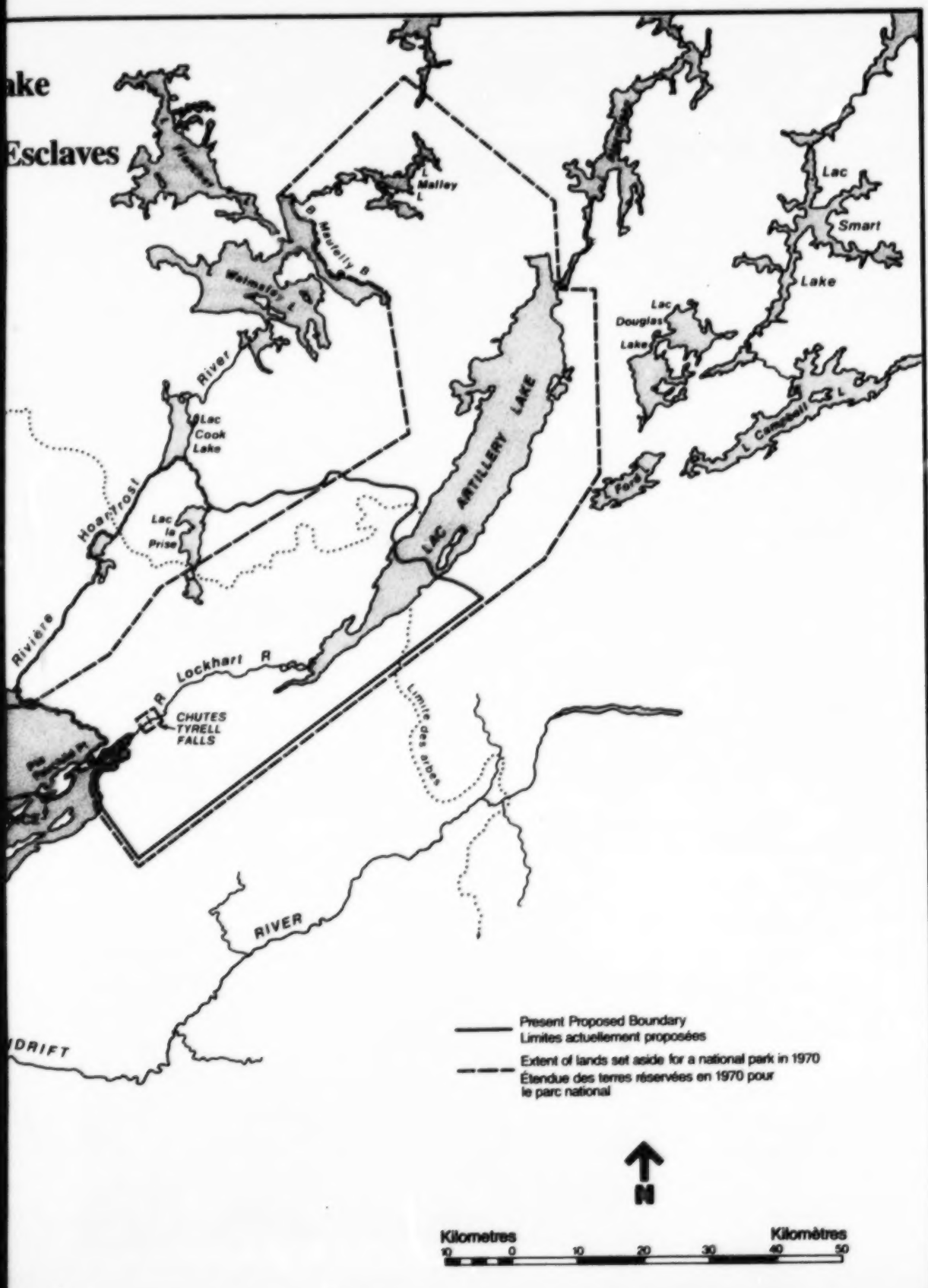
ake
Esclaves
L Malley
L
Mauelly R
Lac
Smart
Lake
Lac
Douglas
Lake
River
Lac
Cook
Lake
ARTILLERY LAKE
LAC
Campbell L
Ford
Hoarfrost
Lac
la
Prise
Rivière
R Lockhart R
CHUTES
TYRELL
FALLS
Limite des arbres
RIVER
IDRIFT
Present Proposed Boundary
Limites actuellement proposées
Extent of lands set aside for a national park in 1970
Étendue des terres réservées en 1970 pour
le parc national
N
Kilometres
Kilomètres
10 0 10 20 30 40 50

National Park Proposal:
East Arm of Great Slave Lake
Projet de parc national :
Bras est du Grand lac des Escl

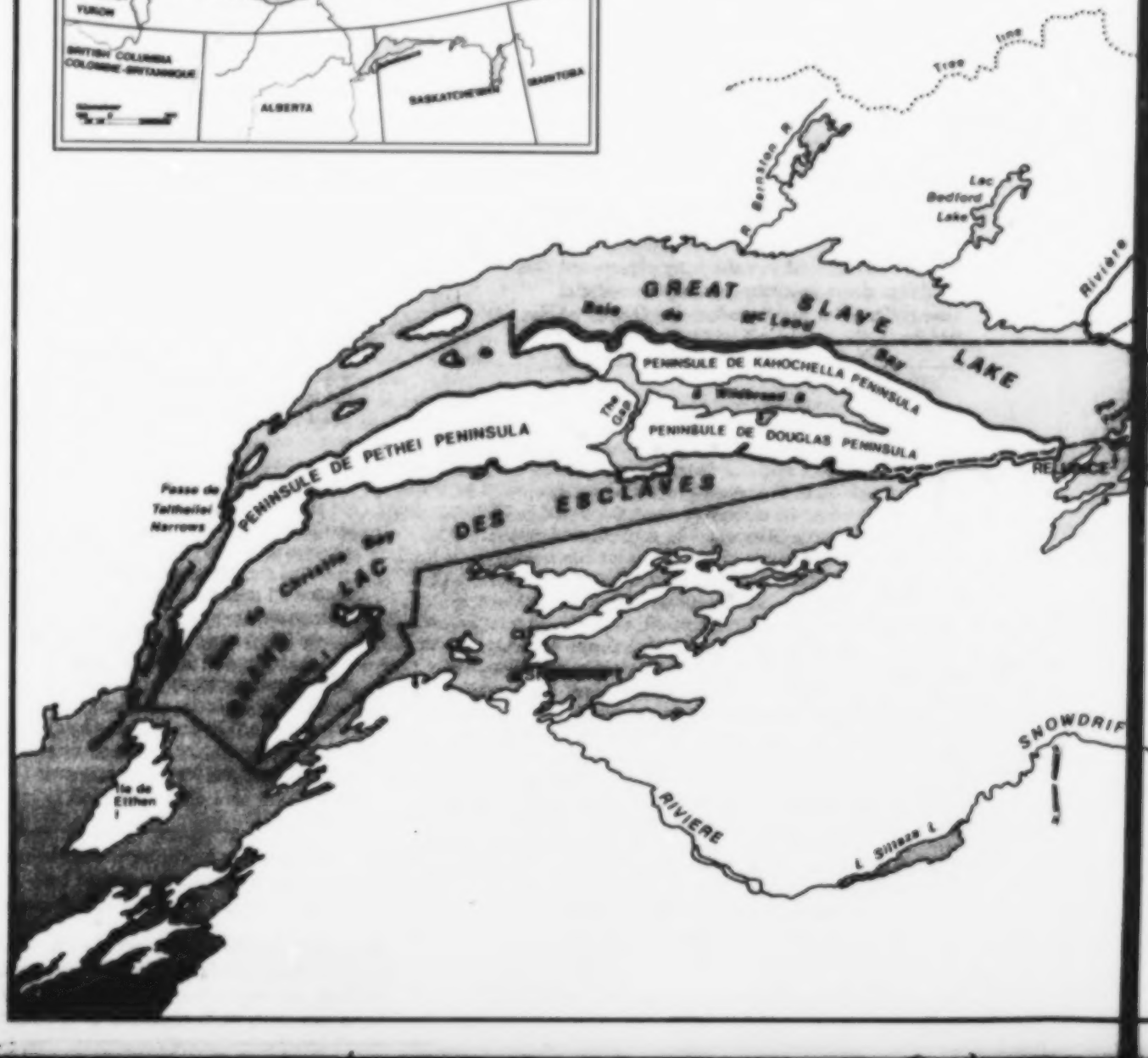

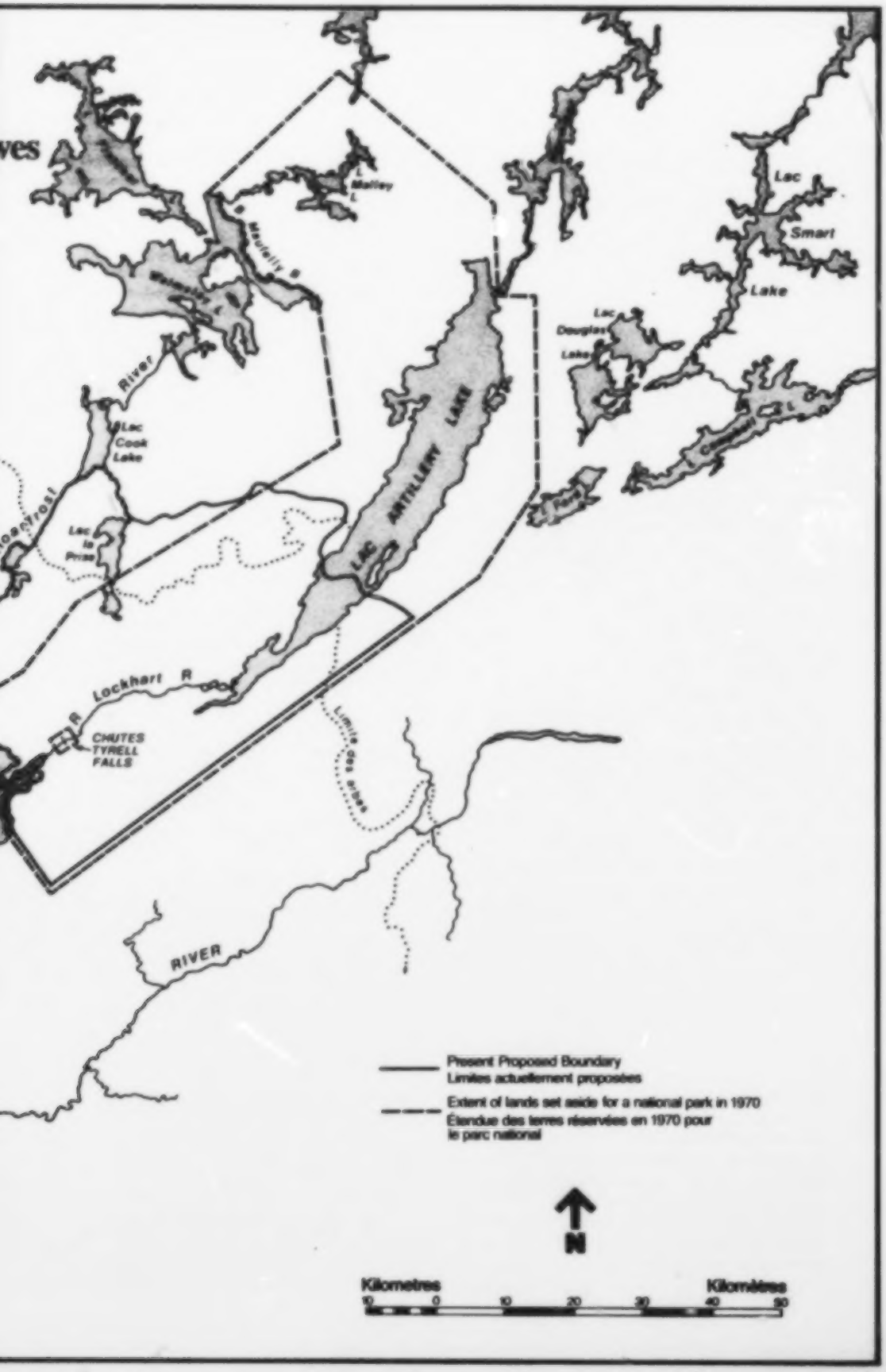
Lac
Smart
Lake
Lac
Douglas
Lake
River
Lac
Cook
Lake
Lac
Ie
Prise
ANTILLERY LAKE
LAC
Lockhart R
CHUTES
TYRELL
FALLS
RIVER
Present Proposed Boundary
Limites actuellement proposées
Extent of lands set aside for a national park in 1970
Étendue des terres réservées en 1970 pour
le parc national
N
Kilometres
Kilomètres
10 0 10 20 30 40 50

Tyrell Falls, on the Lockhart River, is now reserved for possible hydro-electric power development. Parks Canada recommends that the entire stretch of the river between Artillery and Great Slave lakes be protected within the proposed park.

Les chutes Tyrell, sur la rivière Lockhart, sont maintenant réservées pour un éventuel développement hydro-électrique. Parcs Canada propose que cette rivière soit protégée entre le lac Artillery et le Grand lac des Esclaves.

In 1970, Tyrell Falls, on the Lockhart River, was placed under a separate land withdrawal order from the lands being held for a national park. The reason for this separate withdrawal is the potential for the development of hydro-electric power. Preliminary studies by the Northern Canada Power Commission have shown that the Lockhart River has potential for producing considerable power—about 280 megawatts. There is no local market for the power, however, and the cost of sending it to other markets would be high. As a result, Parks Canada recommends that the entire length of this wild river be protected in the proposed park.

En 1970, les chutes Tyrell, sur la rivière Lockhart, ont fait l'objet d'un décret de retrait des terres distinct de celui qui s'applique aux terres réservées pour le parc national, en raison de leur potentiel hydro-électrique. Selon des études préliminaires effectuées par la Commission d'énergie du Nord canadien, la rivière Lockhart a un potentiel énergétique considérable, d'environ 280 mégawatts. Il n'existe pas cependant de marché local pour cette énergie; en outre, le coût de transport du courant vers d'autres marchés serait élevé. En conséquence, Parcs Canada recommande que cette tumultueuse rivière soit protégée sur toute sa longueur dans le parc proposé.

4. *How would the park affect traditional uses of the area?*

How would resources of the National Park be managed?

Dene persons would continue to harvest renewable resources within the proposed park area. The 1974 National Parks Act amendment confirmed that native peoples may continue traditional hunting, fishing, and trapping in Auyuittuq, Nahanni, and Kluane national park reserves. All proposals for parks in the North have since recognized the continuation of resource harvesting by native peoples, and the legislation establishing a national park on the East Arm of Great Slave Lake would provide for this activity. Harvesting of resources would be subject to the need to protect ecosystems and to maintain viable wildlife populations in the park.

Management proposals for the park would reflect all rights negotiated by the Dene and incorporated in their land claims settlement. Depending upon the nature of any land claims settlement and the views of the Dene, provision may be made for non-native trappers to continue their limited use of the proposed park area. Parks Canada suggests that a local committee be established to recommend who would be eligible to harvest resources in the proposed park.

4. *Incidences du parc sur les utilisations traditionnelles du territoire.*

Comment les ressources du parc national seraient-elles gérées?

Les Dénés continueraient à exploiter les ressources renouvelables à l'intérieur de la zone mise en réserve pour le parc. L'amendement de 1974 à la Loi sur les parcs nationaux a confirmé le droit des peuples autochtones à poursuivre leurs activités traditionnelles de chasse, de pêche et de piégeage dans les réserves des parcs nationaux d'Auyuittuq, de la Nahanni et de Kluane. Depuis, il est acquis que pour tous les projets de création de parcs dans le Nord, les autochtones peuvent continuer à exploiter les ressources renouvelables et la législation établissant un parc national sur le Bras est du Grand lac des Esclaves reconnaîtrait le bien-fondé de ces activités. Cette exploitation devrait toutefois se faire sous réserve de protéger les écosystèmes et de conserver des populations fauniques viables dans le parc.

Tous les droits négociés par les Dénés dans le cadre du règlement de leurs revendications territoriales devront être respectés lors de l'administration future du parc proposé. Compte tenu de la nature de tout règlement des revendications territoriales et des points de vue des Dénés, des dispositions pourront être prises pour que des trappeurs non

Management of the park's resources would be designed to protect and preserve the land and to allow the natural environment to continue to change at its own pace and in its own way.

La gestion des ressources du parc serait conçue de façon à protéger et préserver les terres et permettre à l'environnement naturel d'évoluer selon son rythme et ses lois.

Management of the park's resources would be designed to protect and preserve the land and to allow the natural environment to continue to change at its own pace and in its own way. Activities such as mining and petroleum exploration and development are prohibited in national parks. All existing tourism facilities in the vicinity of this proposed park, which are concerned primarily with trophy fishing, are beyond the proposed boundaries.

Management proposals for the park would reflect all rights negotiated by the Dene and incorporated in their land claims settlement.

Tous les droits négociés par les Dénés dans le cadre du règlement de leurs revendications territoriales devront être respectés lors de l'administration future du parc proposé.

Local Dene persons would be involved in the management and operation of the proposed park. Their participation would be assured through either the land claims process or an agreement reached with local native peoples. As an example, the Inuvialuit Final Agreement with the Government of Canada makes provision for a Wildlife Management Advisory Council for the Yukon North Slope, of which Northern Yukon National Park is a part. The council, which provides advice on planning and managing the park and recommends wildlife quotas, is composed of representatives from native groups and the federal and territorial governments. A draft Dene and Métis Agreement on Wildlife Harvesting and Management is now being considered by the federal government and could become part of the final land claims settlement.

autochtones continuent leur exploitation limitée de la zone mise en réserve pour le futur parc. Parcs Canada propose qu'un comité local soit créé pour recommander ceux qui auraient le droit d'exploiter les ressources renouvelables du parc.

La gestion des ressources du parc serait structurée de façon à protéger et à préserver le territoire et à permettre à l'environnement naturel de continuer à évoluer selon son rythme et ses lois. Des activités telles que l'exploration et l'exploitation minières et pétrolières sont interdites dans les parcs nationaux. Toutes les installations touristiques actuelles à proximité du futur parc, qui existent surtout en fonction de la pêche «au gros», sont situées à l'extérieur du parc projeté.

Les Dénés participeraient à la gestion et à l'exploitation du parc. Leur participation serait garantie, soit par le biais du processus de revendication territoriale, soit par une entente avec les autochtones locaux. À titre d'exemple, l'Entente finale des Inuvialuit conclue avec le gouvernement fédéral prévoit la création d'un Conseil consultatif de la gestion de la faune pour le Versant nord du Yukon, qui comprend le parc national du Nord du Yukon. Le conseil, qui donne des avis sur la planification et la gestion du parc et recommande des quotas de prises, est composé de représentants des groupes autochtones et des autorités fédérales et territoriales. Dans ce contexte, le gouvernement fédéral envisage actuellement un projet d'entente avec les Dénés et les Métis sur l'exploitation et la gestion de la faune. Cette entente pourrait être incorporée dans le règlement définitif de leurs revendications territoriales.

5. *How would the national park be developed?*

Parks Canada manages northern national parks to preserve their wilderness character and to maintain the environment in as natural a state as possible. Some development is required, however, to provide for the needs of visitors, and to make sure that their stay is enjoyable and educational.

Recommendations from public consultations and the provisions of the land claims settlement would help to determine the types of services and facilities to be provided in the park.

Les recommandations du public et les dispositions du règlement des revendications territoriales serviraient à préciser les types de services et d'installations à mettre en place dans le parc.

The development and management of the proposed park would be based on a management plan prepared in the first few years after its establishment. Recommendations from public consultations and the provisions of the land claims settlement would help to determine the types of services and facilities to be provided in the park. Consultations with local

5. *Aménagements du parc national.*

Parcs Canada administre des parcs nationaux dans le Nord afin de préserver le caractère sauvage de ces régions et de conserver l'environnement dans son état naturel, dans toute la mesure du possible. Cependant, des aménagements sont nécessaires pour satisfaire les besoins des visiteurs et pour faire en sorte que leur séjour soit agréable et enrichissant.

L'aménagement et la gestion de ce parc seraient fondés sur un plan de gestion préparé au cours des premières années qui suivraient sa création. Les recommandations du public et les dispositions du règlement des revendications territoriales serviraient à préciser les types de services et d'installations à mettre en place dans le parc. Les consultations auprès de la population locale sont considérées comme très importantes à toutes les étapes de l'aménagement du parc, étant donné que les décisions qui en découleraient auraient une incidence importante sur le commerce dans la région.

Faute de plan de gestion, nous pouvons exposer seulement quelques idées préliminaires sur l'aménagement du parc. Nous voulons ainsi vous aider à vous former une opinion sur l'opportunité de créer le parc à cet endroit. Par la suite, on pourra ajouter de nouvelles idées lors de la planification de la gestion.

Parry Falls, on the Lockhart River, could be the highlight of a hiking trail.

Les chutes Parry, sur la rivière Lockhart, pourraient être le but ultime d'un sentier de randonnée.

Park visitors would enjoy the magnificent scenery at The Gap, on the Pethei Peninsula.

Le Gap, sur la péninsule Pethei, offre un panorama magnifique qui attirerait les touristes.

residents are seen to be particularly important at all stages of the park's development because local business opportunities would be very much affected by the decisions made.

In the absence of a management plan, we can provide only preliminary ideas for development of the proposed park. These ideas are to help you form an opinion on whether or not there should be a park here. New ideas may be added when a management plan is prepared.

Visitors would come to the park to enjoy the beautiful natural setting, clean water and air, and activities such as camping, hiking, canoeing, kayaking, and nature photography. Some would study and observe the landscape and the life that dwells here. Local persons could share their knowledge and appreciation of the land with visitors from all over Canada and the world.

Facilities to welcome visitors, to help them plan their stay, and to explain the park's special features could be set up at entry points to the park. If local residents wish, cultural displays and displays on the park and the surrounding region could also be erected. A challenging long-distance hiking trail along the Pethei and Kahochella peninsulas could be considered. As well, the falls and rapids along the Lockhart River provide a spectacular setting for a trail leading from the forests of Fairchild Point to the tundra around Timber Bay on Artillery Lake.

It will have to be decided later whether the proposed park should have centralized administration near or at Reliance on Fairchild Point, or decentralized operations with staff distributed throughout the area. Improved access to various areas of the park will be likely whichever option is eventually chosen.

Des visiteurs se rendraient dans le parc pour profiter du magnifique décor naturel, de l'eau et de l'air purs et pour s'adonner à des activités telles que le camping, la randonnée à pied, le canot, le kayac et la photographie. D'autres y viendraient étudier et observer le paysage, la faune et la flore. Les résidants pourraient partager leurs connaissances et leur amour de ces terres avec des visiteurs venus de partout au Canada et du monde entier.

Des installations pourraient être mises en place aux points d'entrée du parc pour accueillir les visiteurs, les aider à planifier leur séjour et leur expliquer les particularités du parc. Si la population locale le demandait, on pourrait aussi monter des expositions culturelles et des expositions sur le parc et sur la région environnante. Il serait possible, par exemple, d'envisager l'aménagement d'un sentier de longue randonnée, le long des péninsules Pethei et Kahochella, qui serait un défi pour les marcheurs. En outre, le décor spectaculaire des chutes et des rapides de la rivière Lockhart offre d'excellentes possibilités pour l'aménagement d'un sentier menant des forêts de la pointe Fairchild à la toundra qui entoure la baie Timber, au lac Artillery.

Il faudra décider plus tard si le parc projeté devrait avoir une structure administrative centralisée soit à Reliance, dans la pointe Fairchild, soit dans les environs, ou si son administration devrait être décentralisée, les employés étant répartis dans tout le parc. Quelle que soit la formule retenue, on améliorera vraisemblablement l'accès à divers secteurs du parc.

6. *WHAT WOULD BE THE LOCAL ECONOMIC BENEFITS OF A NATIONAL PARK?*

Operation of a national park results in new employment and business opportunities. These opportunities are stable and not prone to the boom and bust patterns often encountered in other sectors of the economy.

6. *AVANTAGES ÉCONOMIQUES D'UN PARC NATIONAL, POUR LA RÉGION.*

L'exploitation d'un parc national favorise la création d'emplois et offre des débouchés pour les entreprises. Et les uns, et les autres sont stables et exempts des fluctuations brutales fréquentes dans d'autres secteurs de l'économie.

The residents of nearby communities such as Snowdrift, which is pictured here, could benefit from the employment a park would bring.

Les résidants des communautés voisines, telle que Snowdrift représentée ici, pourraient profiter des emplois créés par le parc.

Establishment of a park on the East Arm of Great Slave Lake would provide jobs for local persons in constructing facilities and operating and maintaining the park. Increased spending by tourists in the area would also create jobs. Tourism is now the number two industry in the Northwest Territories, and northern national parks are an important part of the tourism business.

Jobs created directly by the park may include superintendent, warden, interpreter, and office and maintenance staff. Parks Canada would provide training for local persons. There also would be jobs created to service visitors' needs for accommodation, transportation, outfitting, guiding, equipment rentals, etc.

L'établissement d'un parc dans la région du Bras est du Grand lac des Esclaves créerait des emplois pour les habitants de la région, qui pourraient travailler à la construction des installations, ainsi qu'à l'exploitation et à l'entretien du parc. En outre, une augmentation des revenus touristiques dans la région contribuerait à la création d'emplois. Le tourisme est désormais la deuxième industrie en importance dans les Territoires du Nord-Ouest et les parcs nationaux du Nord attirent une grande partie des visiteurs.

À long terme, le parc créerait directement des emplois (p. ex. : directeur, gardes de parc, interprètes, employés de bureau et d'entretien). Parcs Canada formerait des gens de la région. Des

Although the types of visitors they attract are likely different from the types that would be attracted by the proposed East Arm park, Nahanni and Auyuittuq national park reserves can illustrate the possible range of economic benefits from the proposed park.

In fiscal year 1984/85, twenty persons, ten of whom were native, were employed at Nahanni. In fiscal year 1983/84, seven of the total of ten person-years of employment at the park were full-time, and the remaining three person-years were shared by part-time employees. Salaries and wages in 1983/84 for these employees amounted to $276,000 of a budget of $760,000. It can be assumed that a large portion of the wages was spent locally. Tourist expenditures in the NWT attributed to Nahanni visitors amounted to nearly $150,000 in 1982/83. That year, there were 564 visits to the park.

Fifteen persons were employed at Auyuittuq in 1984/85. Of these, five full-time and five term employees were native. In 1983/84, seven person-years of the total of nine person-years of employment at the park were full-time. The park's budget in fiscal year 1983/84 was $580,000. Of this, just over $300,000 was for wages. In 1979/80, almost 75% of the park's budget was spent in the Northwest Territories. In 1982/83, the 278 visitors to the park spent about $41,000 in the Northwest Territories. There were 457 visits to Auyuittuq in 1983/84.

Establishment of a park on the East Arm of Great Slave Lake would provide jobs for local persons.

L'économie locale bénéficierait directement de la création d'un parc dans le région du Bras est du Grand lac des Esclaves.

emplois seraient également créés pour satisfaire les besoins des visiteurs en ce qui concerne l'hébergement, le transport, les services de pourvoyeurs, de guides, de location d'équipements, etc.

La réserve du parc national de la Nahanni et celle d'Auyuittuq attirent un type de visiteurs différent de celui qui visiterait le parc proposé mais elles peuvent malgré cela servir d'exemples quant aux avantages économiques qui pourraient résulter de la création du parc.

Au cours de l'année budgétaire 1984-1985, Nahanni comptait vingt employés, dont dix étaient des autochtones. En 1983-1984, il y avait sept employés à temps plein pour les dix années-personnes utilisées. Les trois autres années-personnes étaient réparties entre des employés à temps partiel. Cette même année, les salaires et les traitements des employés représentaient 276 000 $, sur un budget de 760 000 $. Les employés dépensaient probablement sur place une grande partie de leurs revenus. Par ailleurs, en 1982-1983, les visiteurs à Nahanni ont dépensé près de 150 000 $ dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette année-là, 564 visiteurs se sont rendus dans le parc.

Quinze personnes travaillaient à Auyuittuq en 1984-1985. Cinq employés à temps plein et cinq à temps partiel étaient des autochtones. En 1983-1984, il y avait sept employés à temps plein pour les neuf années-personnes utilisées. La même année, le budget du parc s'élevait à 580 000 $, les salaires représentant un peu plus de 300 000 $. En 1979-1980, presque 75 % du budget du parc a été dépensé dans les Territoires du Nord-Ouest. En 1982-1983, les 278 visiteurs ont dépensé 41 000 $ dans les Territoires du Nord-Ouest. Il y a eu 457 visiteurs en 1983-1984.

7. *WHAT ROLE WOULD THE TERRITORIAL GOVERNMENT PLAY IN DEVELOPING THE TOURISM POTENTIAL OF THE PROPOSED PARK AREA?*

If there is sufficient demand from the public, the Government of the Northwest Territories will explore the possibility of developing a territorial park adjacent to a national park in the vicinity of the East Arm of Great Slave Lake. The territorial park would be intended primarily to meet the recreational needs of residents of the region. It would complement, not duplicate, the experiences and opportunities available in a national park. It also could provide facilities necessary or desirable to assist outfitters and guides to operate their businesses economically. The Hearne Channel and Fairchild Point are two areas where a territorial park could be located.

REMEMBER, YOUR OPINION COUNTS.

PLEASE SEND YOUR COMMENTS TO PARKS CANADA OR TO THE GOVERNMENT OF THE NORTHWEST TERRITORIES, OR EXPRESS THEM IN PERSON AT ONE OF THE LOCAL PUBLIC MEETINGS.

Published by authority of the Minister of the Environment
Minister of Supply and Services Canada 1986
QS-9051-000-BB-A1

7. *RÔLE DU GOUVERNEMENT TERRITORIAL DANS LA MISE EN VALEUR DU POTENTIEL TOURISTIQUE DE LA RÉGION DU PARC.*

Si la demande du public le justifie, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest envisagera la possibilité d'aménager un parc territorial adjacent au parc national projeté. Le parc territorial servirait surtout à satisfaire les besoins récréatifs des habitants de la région. Il offrirait un complément aux expériences et aux possibilités du parc national, sans les recouper. Il pourrait en outre mettre à la disposition des pourvoyeurs et des guides les installations nécessaires ou souhaitables pour que ceux-ci puissent faire des affaires rentables. On pourrait, par exemple, aménager un parc territorial autour du chenal Hearne ou à la pointe Fairchild.

RAPPELEZ-VOUS QUE VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

FAITES PARVENIR VOS COMMENTAIRES À PARCS CANADA OU AU GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, OU VENEZ LES EXPRIMER AU COURS D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE.

Publié en vertu de l'autorisation du ministre de l'Environnement
Ministère des Approvisionnements et Services Canada 1986
QS-9051-000-BB-A1